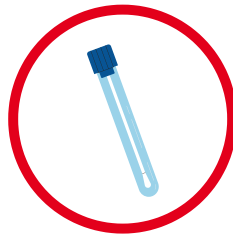


La sécurité de tous (exposant, site, organisateur, visiteur) est notre priorité afin de garantir le meilleur événement possible et de minimiser au maximum le risque de transmission de la COVID-19. **Le pass sanitaire est obligatoire en France à partir de 11 ans pour les visiteurs et pour les événements de plus de 1000 personnes (période d'ouverture des événements).** Pour les exposants et toutes personnes travaillant sur l'événement, nous recommandons vivement de respecter le pass sanitaire.

## PREUVES SANITAIRES VALIDES À PRÉSENTER



**Certificat de vaccination complet de plus de 14 jours**

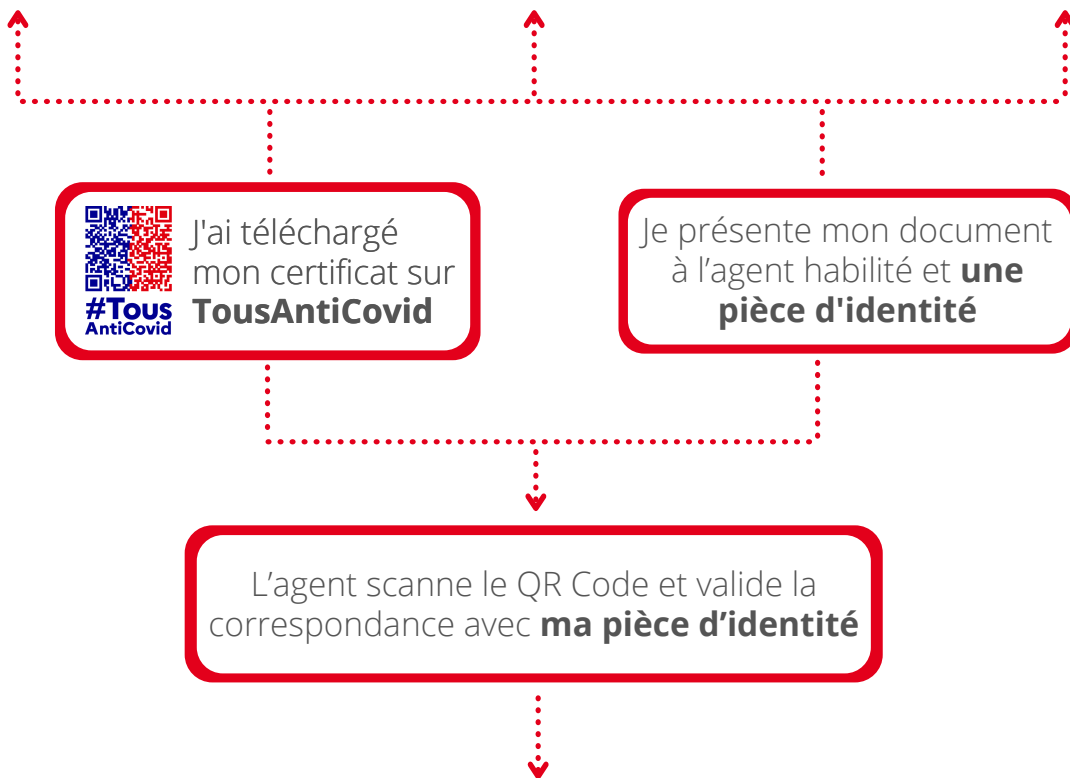


**Preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique (de moins de 48h)**



**Certificat de rétablissement du COVID-19**

*(ou résultat d'un test positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois)*



**JE PEUX ACCÉDER À L'ÉVÉNEMENT**



### À NOTER :

Les autotests et comptes-rendus biologiques ne sont pas acceptés